

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 22 juin 2016**

**DELIBERATION N° 91/ 6/2016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE DES  
TRANSPORTS**

*L'an deux mille seize, le mercredi 22 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 juin 2016.*

**Présents Titulaires : 39**

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Gaël TABARLY, Thierry VIALON.

**Absents ayant donné pouvoir : 7**

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Christian PEREZ, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Pierre-Antoine LEVI à Thierry DEVILLE, Christian MOULIS à Paul GRAND, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

**Absents Excusés : 5**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain GABACH, Véronique MALY, Isabelle SOULAYRES, Monique VALAT.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard ROUTIER**

*Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Présidente, est sortie et n'a pas participé au vote*

**Monsieur Jean-Martial DEJEAN donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

**En section de fonctionnement**

Les dépenses sont ventilées principalement entre le montant de la Contribution Forfaitaire Annuelle actualisée (4 671 435 €) et celui lié aux compensations tarifaires (428 916 €).

Les recettes proviennent principalement du versement transport (3 675 722 €), de la Dotation Générale de Décentralisation (638 620 €) ainsi que de la subvention d'équilibre du Budget Principal (811 669 €).

Il n'y a pas de réalisations budgétaires en section d'investissement sur ce Budget Annexe.

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2015, le Budget Supplémentaire 2015,

Vu la délibération n°240 du 17 décembre 2014 portant « Exercice 2015 – Vote du Budget Primitif Budget Annexe Transports M 43 »,

Vu la délibération n°92 du 24 juin 2015 portant « Exercice 2015 - Budget Supplémentaire - Budget Annexe Transports M 43 »,

Considérant que le Compte Administratif 2015 - Budget Annexe des Transports, dans sa version réglementaire et détaillée, a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers communautaires avec la convocation à la séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 juin 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des résultats du Budget Annexe des Transports - exercice 2015 suivants :

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 155 597,42	5 126 011,82	-29 585,60
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	29 585,60
	Report en section d'investissement (001)	0,00	0,00

TOTAL (réalisations + reports)		5 155 597,42	5 155 597,42	0,00
--------------------------------	--	--------------	--------------	------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 155 597,42	5 155 597,42	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	5 155 597,42	5 155 597,42	0,00

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des résultats du Budget Annexe des Transports - exercice 2015, tels que présentés ci-dessus,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**ADOPTÉE PAR 39 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE ET ABSTENTION : 1.**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**27 JUIN 2016**

De sa publication le :

**27 JUIN 2016**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 juin 2016

Vice-Président,  
Pierre-Antoine LEVI

